



POSTES VACANTS

Aide aux devoirs à domicile

L'Administration Communale de Colmar-Berg se propose d'engager 2 personnes (m/f/d) pour organiser une aide aux devoirs à domicile pour les élèves de l'enseignement fondamental.

CONDITIONS :

Être au moins détenteur d'un diplôme de fin d'études secondaires classiques ou secondaires générales ou d'un diplôme reconnu équivalent par le ministre.
Occupation : 6 heures par semaine

DOCUMENTS A JOINDRE AUX DEMANDES :

- Extrait de l'acte de naissance
- Curriculum vitae
- Extrait récent du casier judiciaire
- Copies des diplômes ou certificats d'études
- Copie de la carte d'identité

Les candidats sont invités à remettre leur candidature écrite pour le 2 août 2024 au plus tard au collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Colmar-Berg 5, rue de la Poste L-7730 Colmar-Berg.

Colmar-Berg, le 13 juillet 2024

Le collège échevinal,